

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

COMITÉ DE PILOTAGE

SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE DE 2016 ET PROPOSITIONS DE SNCF RÉSEAU POUR LA SUITE

MARSEILLE, LE 8 FÉVRIER 2017

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique sont financées par :



ORDRE DU JOUR

1. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION PUBLIQUE

2. LES VARIANTES DE TRACÉS ET DE GARES PROPOSÉES A LA CONCERTATION PUBLIQUE

3. INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC

4. SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

5. PROPOSITIONS POUR LA SUITE

6. SUITES ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

7. POURSUITE DE LA CONCERTATION

01.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION PUBLIQUE

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION DE LA PRIORITÉ 1

UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION EN 3 ÉTAPES



ETAPE 1 DE LA CONCERTATION

INFORMATION SUR LE PROJET ET TENUE DES ATELIERS THÉMATIQUES SUR LA SATURATION FERROVIAIRE ET L'ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Diffusion le 7 mai 2016 dans la presse régionale de 3 encarts (8 pages) de présentation du projet et de ses bénéfices dans La Provence, Var Matin et Nice Matin

+ 2 ateliers « Environnement et Développement Durable »

- 23 mai, séance n°1 à Nice
- 23 juin, séance n°2 à Marseille

+ 3 ateliers « Saturation ferroviaire »

- 12 mai, séance n°1 à Marseille
- 6 juin, séance n°2 à Nice
- 4 juillet, séance n°3 à Marseille

ETAPE 2 DE LA CONCERTATION

ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS ET RECUEIL DES AVIS SUR LES PROPOSITIONS DE TRACÉS ET DE POSITIONS DE GARES

+ Réunions d'ouverture de la concertation en préfecture avec les élus locaux

- 28 avril, dans les Alpes-Maritimes
- 11, 12, 17 et 18 mai dans le Var
- 28 mai dans les Bouches-du-Rhône

+ 73 réunions bilatérales avec les élus locaux

- 41 dans les Alpes-Maritimes
- 23 dans les Bouches-du-Rhône
- 9 dans le Var

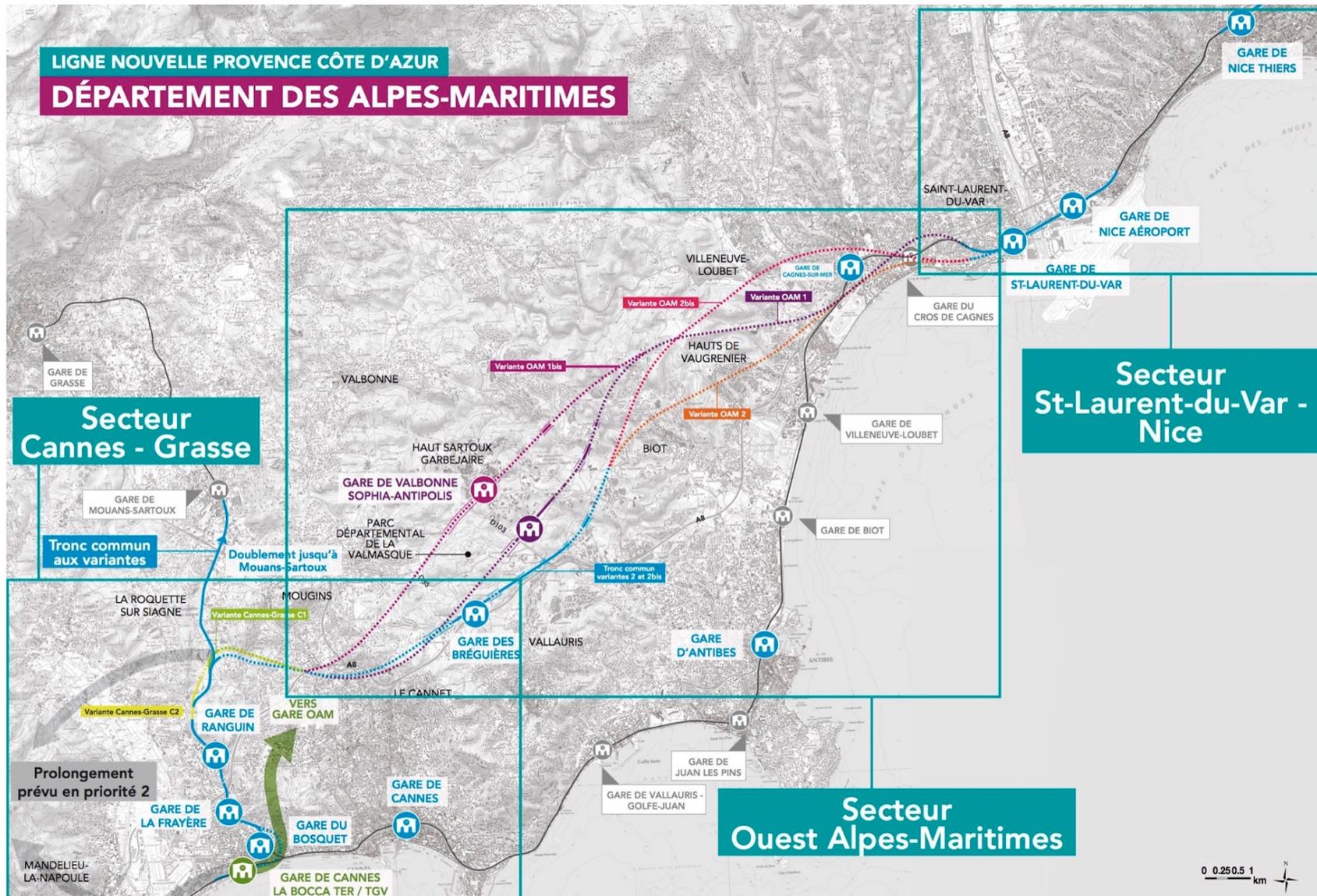
+ Réunions de synthèse de la concertation en préfecture avec les élus locaux

- 5 juillet dans le Var
- 13 juillet dans les Alpes-Maritimes
- 13 septembre dans les Bouches-du-Rhône

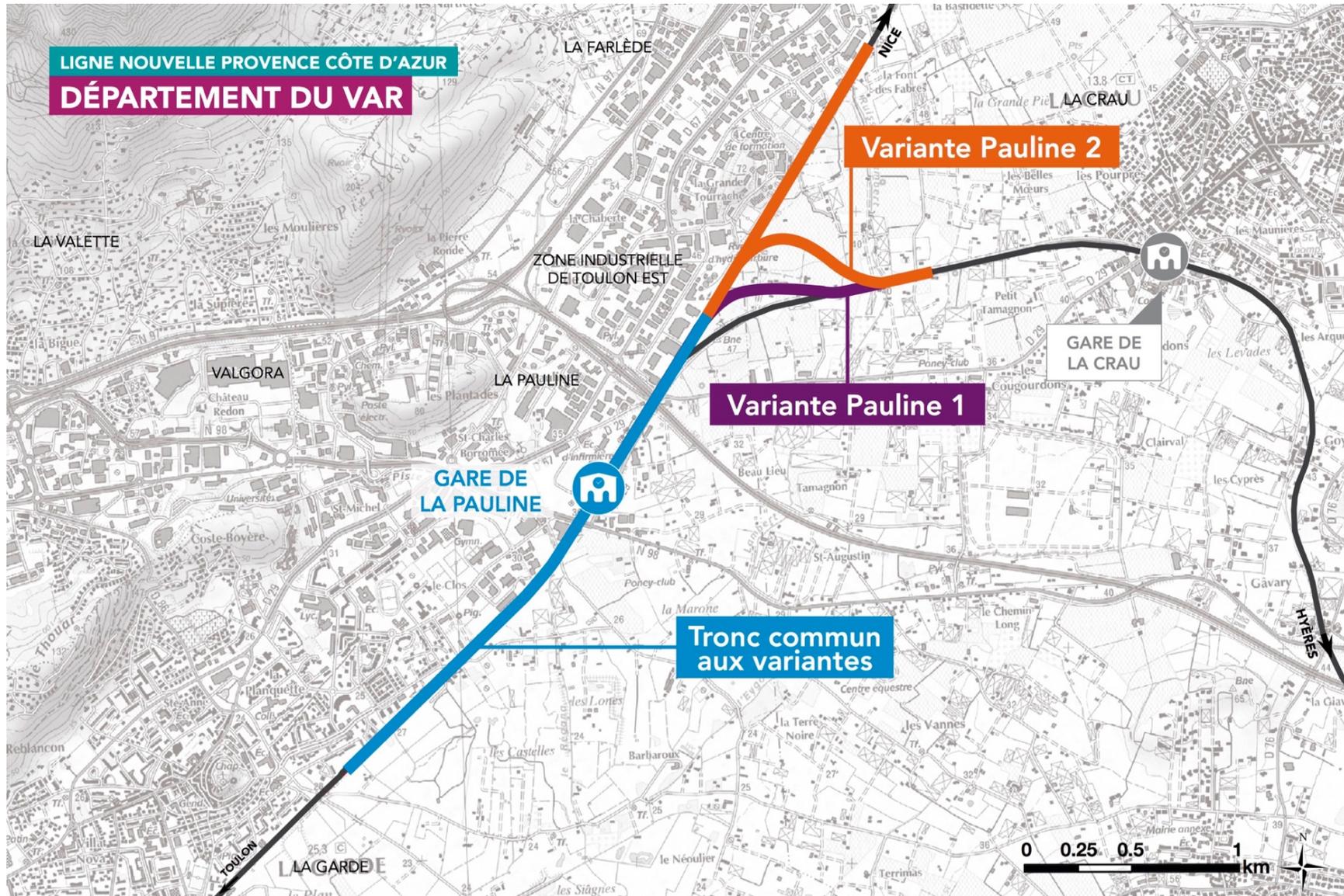
02.

LES VARIANTES DE TRACÉS ET DE GARES PROPOSÉES À LA CONCERTATION PUBLIQUE

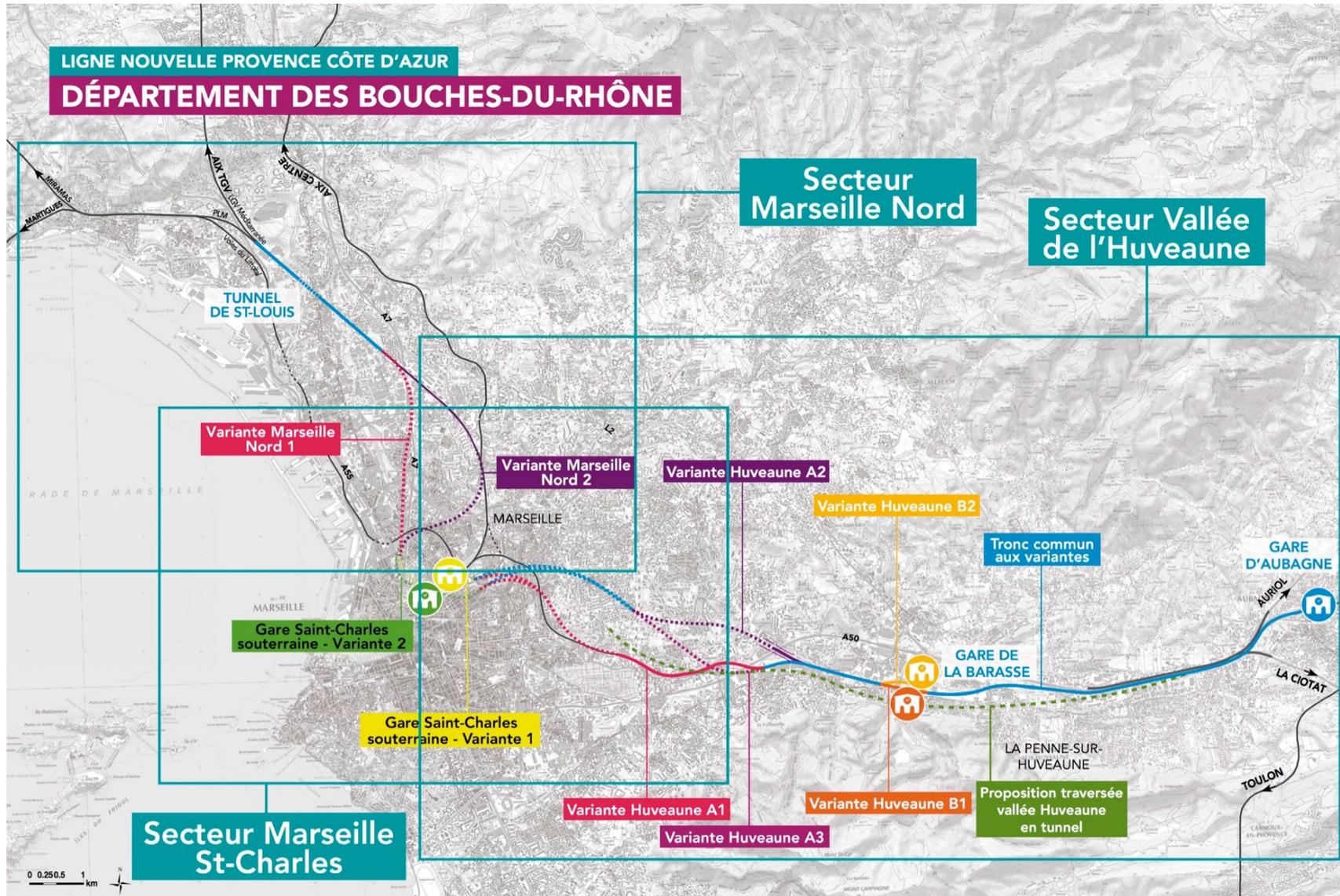
VARIANTES DE PROJET PROPOSÉES DANS LES ALPES MARITIMES



VARIANTES DE PROJET PROPOSÉES DANS LE VAR



VARIANTES DE PROJET PROPOSÉES DANS LES BOUCHES DU RHÔNE



03.

INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC

ETAPE 3 – L'INFORMATION DU PUBLIC

DIFFUSION DU DOSSIER SUPPORT DE LA CONCERTATION LE 3 OCTOBRE 2016

- + **Site internet LNPCA**
- + **Film sur le projet**
- + **Dossier support de la concertation**
 - 1 300 dossiers papier distribués
 - 700 clés USB distribuées
 - 2 500 téléchargés / site internet
- + **30 expositions publiques dans les communes et chez les co-financeurs**
- + **Réseaux sociaux : 500 personnes sur Twitter et 4,8 millions de vues sur Facebook**
- + **2 conférences de presse**
- + **20 communiqués de presse**
- + **2 238 affiches**
 - 1 056 affichées du 27/9 au 9/01
 - 1 182 affichées du 5/12 au 18/12
- + **54 annonces presse pour un tirage à 1,4 million d'exemplaires**
- + **Spots sur 35 radios locales**
 - 2 574 diffusés du 27/9 au 9/01
 - 2 850 diffusés du 5/12 au 18/12
- + **Emailing aux 4 200 acteurs de la base de données LNPCA**

ETAPE 3 – LA PARTICIPATION DU PUBLIC

DES RÉUNIONS PUBLIQUES D'OUVERTURE LES 4, 5 ET 12 OCTOBRE
ET DE SYNTHÈSE LES 19, 20 ET 21 DECEMBRE

+ 17 réunions publiques

- 10 dans les Alpes-Maritimes
- 2 dans le Var
- 5 dans les Bouches-du-Rhône

+ 4 ateliers thématiques

- 2 dans les Alpes-Maritimes
- 2 dans les Bouches-du-Rhône

+ 30 permanences de SNCF Réseau

- 20 dans les Alpes-Maritimes
- 3 dans le Var
- 7 dans les Bouches-du-Rhône

+ Site internet LNPCA

- Avis
- Contributions
- Questions → réponses

+ 30 000 cartes T diffusées

+ 50 registres disposés dans les communes et chez les co-financeurs

+ Adresse postale SNCF Réseau

04.

SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC

ÉTAPE 3 : DU 3 OCTOBRE 2016 AU 9 JANVIER 2017

+ La tenue de l'ensemble du dispositif de concertation validé en COPIL

- Mobilisation de la société civile : habitants, associations, acteurs socio-économiques, chambres consulaires, élus locaux

+ Une participation du public importante

- Un niveau de participation nettement supérieur aux projets d'infrastructures ferroviaires comparables
- Une participation plus importante dans les Alpes-Maritimes que dans le Var et les Bouches-du-Rhône
- Une expression importante en faveur du projet
- Localement, de fortes oppositions

+ Des enseignements qui permettent à SNCF Réseau de faire des propositions au COPIL

- Un choix de gares et de tracés pour la priorité 1
- Des conditions de poursuite des études jusqu'à l'enquête d'utilité publique

CONCERTATION PUBLIQUE

FORTE PARTICIPATION DU PUBLIC DU 3 OCTOBRE AU 9 JANVIER

Pétitions	9 000 signataires pour 8 pétitions
Réunions publiques	2 700 participants
Avis internet et courrier	2 100 contributeurs
Registres	460 personnes
Questions posées	300 personnes pour 400 questions
Permanences	200 personnes
Cartes T	200 expressions
Contributions	100 contributions
Ateliers	60 participants
Délibérations / motions	11 collectivités
Site internet LNPCA	66 500 visites / 235 000 pages consultées
Compte Twitter	500 followers / 200 000 impressions des 260 tweets

CONCERTATION PUBLIQUE

RETOMBÉES MÉDIATIQUES DU 3 OCTOBRE AU 9 JANVIER

+ **293 retours : télévision, radio, presse**

+ **252 articles dans la presse, dont 150 dans la Presse Quotidienne Régionale**

- Alpes-Maritimes → 111 articles
- Bouches-du-Rhône → 75 articles
- Var → 34 articles
- Région PACA → 32 articles

+ **Thématiques traitées**

- Dispositif de concertation → 96 articles
- Projet LNPCA → 68 articles
- Concertation → 53 articles
- Chanel → 35 articles



• **Tonalité**

- Positive → 24 articles
- Neutre → 188 articles
- Négative → 40 articles

LES ATTENDUS DU PROJET LNPCA

LES ENSEIGNEMENTS DE L'EXPRESSION DU PUBLIC

+ Améliorer les mobilités, notamment les trains du quotidien

- Contribuer à développer l'intermodalité sur les aires métropolitaines des 3 départements
- Contribuer à rattraper le retard en infrastructures de déplacement à l'échelle de la région
- Relier efficacement les bassins de vie et économique des 3 métropoles du littoral

+ Résorber la saturation ferroviaire actuelle

- Désenclaver la péninsule ferroviaire des Alpes-Maritimes
- Concourir à la construction de l'arc ferroviaire méditerranéen
- Création de gares nouvelles contribuant aux projets urbains

+ Accélérer les études et la réalisation de la Priorité 2

LES QUESTIONS SOULEVÉES

LES ENSEIGNEMENTS DE L'EXPRESSION DU PUBLIC

+ **Une contestation du projet**

- Coût du projet
- Capacité à financer le projet et modalités de financement
- Capacité effective du projet à répondre aux besoins de déplacements quotidiens

+ **Des craintes, des objections et des refus des impacts**

- Bâti : perte de valeur, expropriations
- Environnement : bruit, co-visibilité, espaces naturels, faune et flore, paysage
- Construction des tunnels : déstabilisation du bâti de surface, évacuation des déblais, trafic poids lourds, destination et traitement des déblais
- Eaux / nappes souterraines : pollution, altération de la ressource
- Aggravation du risque inondation par le projet

+ **Localement, un refus du projet exprimé fortement**

L'EXPRESSION DU PUBLIC

DANS LES ALPES-MARITIMES

- + **Nice Aéroport** : fort consensus en faveur du PEM Nice Aéroport
- + **Saint-Laurent-du-Var** : compréhension des enjeux de franchissement du Var en surface et forte attente en matière d'aménagements urbains
- + **Biot** : refus des impacts du projet et forte opposition à tout passage dans la commune
- + **Gare à Sophia-Antipolis** : préférences exprimées pour une gare au Fugueiret
 - Fort rejet de la gare aux Bouillides (Valbonne)
 - Fort rejet de la gare aux Bréguières (Mougins)
 - Demandes d'étudier une implantation plus au sud (Clausonnes)
- + **Vallée de la Siagne (Priorité 2)** : sensibilité forte à la qualité et à l'image du site exprimée par Chanel → retentissement médiatique local, national et international
- + Forte mobilisation pour une gare TER / TGV à **Cannes La Bocca**
- + Demande d'accélérer la réalisation de la section le Muy – Siagne (priorité 2)

L'EXPRESSION DU PUBLIC

DANS LE VAR

+ La Pauline

- Expression des riverains contre les impacts fonciers : bâti ou agricole
- Opposition au doublement de la ligne La Pauline – Hyères (priorité 2)

+ Demande d'accélération de l'amélioration des circulations ferroviaires sur l'aire toulonnaise pour améliorer les trains du quotidien

+ Sollicitation des études de priorité 2

- Problématiques des impacts de la ZPP de priorité 2 sur le foncier
- Demande d'accélération des études sur Le Muy – Siagne

+ Demande de connaissance des zones de passage dans le sillon permien

+ Mobilisation d'opposants au projet

- Refus du projet « LGV PACA », de « LNPCA » et de la ZPP de priorité 2
- Expression en faveur d'un tracé direct Aubagne – Le Muy
- Refus de tout projet d'infrastructure impactant les zones agricoles

L'EXPRESSION DU PUBLIC

DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

1/2

+ **Marseille Nord**

➔ Précautions et mesures de traitement des nuisances (sonores, vibrations, co-visibilité ...) demandées

- Variante Marseille Nord 1 identifiée comme de moindre impact
- Refus de dégrader la qualité de vie des habitants

➔ Demande d'optimisation des conditions de passage au droit des secteurs habités pour limiter les nuisances

+ **Gare souterraine de Marseille-Saint-Charles**

➔ Soutien du projet de gare souterraine et préférences exprimées pour la Variante 1 (Abeilles)

L'EXPRESSION DU PUBLIC

DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

2/2

+ Vallée de l'Huveaune

- Refus de réalisation d'une 4^{ème} voie en surface en réunion publique d'Aubagne
 - Demande d'études d'un passage en souterrain dans la vallée de l'huveaune
- Avis négatifs sur la variante de sortie de tunnel de St-Charles vers St-Marcel
- Demandes de précautions et mesures de traitement des nuisances, notamment durant les travaux
 - Demandes d'optimisation des conditions de passage dans l'ouest de la vallée
 - Possibilités de synergies entre le projet LNPCA et la requalification urbaine ou économique de certains secteurs de la vallée de l'Huveaune

05.

PROPOSITIONS POUR LA SUITE

LA POURSUITE DU PROJET

LES OBJECTIFS DES PROPOSITIONS DE SNCF RÉSEAU

- **Maintenir la dynamique du projet LNPCA**
- **Prendre en considération les demandes exprimées en concertation publique**
- **Mener les études d'approfondissement jusqu'à l'enquête d'utilité publique**

LA PRISE EN COMPTE DES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

+ Poursuivre les études de Priorité 1 suivant 2 axes :

1. Réaliser les études d'approfondissement pour produire le dossier d'enquête d'utilité publique sur la base des tracés et des positions de gares retenus suite à la concertation

- En conformité avec les décisions ministérielles
- En intégrant les retours de la concertation : ajustement des positions de gares et des tracés, synergies avec des projets de requalification urbaine et des projets de mobilité

2. Etudier parallèlement 2 nouvelles options issues de la concertation

- Pour l'implantation d'une gare TER / TGV à Cannes La Bocca
- Pour un tunnel dans la vallée de l'Huveaune

+ Accélérer les études de Priorité 2 dans le Var

PROPOSITION DE SNCF RÉSEAU

RÉALISER LE DOSSIER D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES GARES ET
LES TRACÉS RETENUS POUR LES ALPES-MARITIMES 1/2

+ Nice Aéroport

→ Réaliser une gare TGV / TER à 6 voies à quai, évolutive à 8 voies

+ Saint-Laurent-du-Var

- Un franchissement du Var en aérien par la LNPCA
 - Approfondir les conditions de passage des voies plus au sud et de dénivellation des voies au niveau de la gare de Saint-Laurent-du-Var
 - Préciser le positionnement du nouveau viaduc sur le fleuve Var

PROPOSITION DE SNCF RÉSEAU

RÉALISER LE DOSSIER D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES GARES ET
LES TRACÉS RETENUS POUR LES ALPES-MARITIMES 2/2

+ Secteur Ouest Alpes-Maritimes

→ Tracé OAM 1

- Limiter les impacts sur la commune de Biot et rechercher des passages en souterrain

→ Gare TER / TGV à Sophia-Antipolis

- Optimiser l'implantation de la gare (Clausonnes) pour l'articuler avec les projets de développement et limiter ses impacts

+ Secteur Cannes-Grasse

- Raccordements à la ligne Cannes-Grasse

→ Variante C2

- Ligne Cannes-Grasse

→ Doublement de la ligne de Cannes jusqu'à Mouans-Sartoux

PROPOSITION DE SNCF RÉSEAU

ÉTUDIER LA NOUVELLE OPTION ISSUE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
POUR LES ALPES-MARITIMES

+ Temps 1 : étudier l'implantation d'une gare TER / TGV à Cannes La Bocca

- Conditions de faisabilité et comparaison des scénarios
 - Coûts, fonctionnalités, schémas de services ferroviaires

+ Temps 2 : approfondir les options pertinentes et les comparer avec le programme initial (Priorité 1 + Priorité 2)

- Exploitation ferroviaire, insertion urbaine, accessibilité
- Impacts environnementaux, trafic, rentabilité socio-économique
- Articulation avec une gare à Sophia
- Préparer la décision de poursuivre ou non jusqu'à l'enquête d'utilité publique

PROPOSITION DE SNCF RÉSEAU

RÉALISER LE DOSSIER D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES GARES ET LES TRACÉS RETENUS POUR LE VAR

+ La Pauline

- Gare à 4 voies à quai à la Pauline
- Variante 2 qui minimise les impacts sur le foncier, notamment sur le bâti, avec une recherche d'optimisation des coûts

PROPOSITION DE SNCF RÉSEAU

RELAYER LES DEMANDES ISSUES DE LA CONCERTATION PUBLIQUE DANS LE VAR

+ Concernant la Priorité 2 dans le Var

• Demander l'accélération

- De l'amélioration des circulations ferroviaires sur l'aire toulonnaise dans le temps de la réalisation de la Priorité 1
- Des études de la Priorité 2 sur le tronçon Le Muy – Siagne

PROPOSITION DE SNCF RÉSEAU

RÉALISER LE DOSSIER D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES GARES ET LES TRACÉS RETENUS POUR LES BOUCHES-DU-RHÔNE

+ Marseille nord

- Variante 1 – Cosmétique
 - ➔ Optimiser les conditions d'insertion du projet dans son environnement urbain

+ Gare de Marseille Saint-Charles

- Variante 1 – Abeilles

+ Vallée de l'Huveaune

- 4^{ème} voie en surface dans la vallée de l'Huveaune entre Marseille et Aubagne
 - ➔ Variante A1 – Parette
 - ➔ Accompagner la requalification urbaine et la restructuration du pôle d'échanges de La Barasse

PROPOSITION DE SNCF RÉSEAU

ÉTUDIER LA NOUVELLE OPTION ISSUE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
POUR LES BOUCHES-DU-RHONE

+ Temps 1 : étudier un passage en souterrain dans la vallée de l'Huveaune

- Conditions de faisabilité et comparaison des scénarios
 - Coûts, fonctionnalités, délais

+ Temps 2 : approfondir les options de passage en souterrain pertinentes et les comparer avec le programme initial

- Fonctionnalités et aménagements prévus en Priorité 1 et en Priorité 2
 - Préparer la décision de poursuivre ou non jusqu'à l'enquête d'utilité publique

06.

SUITES ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉREQUIS POUR LA RÉALISATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SUITE À LA JURISPRUDENCE DU CONSEIL D'ÉTAT ET L'ANNULATION DE LA DUP SUR LA LIGNE FERROVIAIRE POITIERS-LIMOGES

+ Financement

- Disposer d'un protocole de financement « signable » avant de saisir l'Autorité Environnementale (AE) et le Commissariat Général à l'Investissement (CGI)
- Disposer d'un protocole signé avant de lancer l'Enquête d'Utilité Publique

+ Etudes réglementaires

- Tenir compte des évolutions de la réglementation environnementale et de leurs conséquences sur les études et le planning général du projet

➔ *Evaluation des conséquences de l'application des nouveaux textes*

PLANNING DE RÉALISATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SUR LES DEMANDES ISSUES DE LA CONCERTATION POUR LA PRIORITÉ 1

8 février 2017	COFIL
7 mois	<p>Etudier les demandes issues de la concertation publique</p> <ul style="list-style-type: none">• Insertion urbaine de la LNPCA dans les quartiers nord de Marseille• Interface « requalification vallée Huveaune / 4^{ème} voie en surface LNPCA/ A50 »• Optimisation du positionnement de la gare à Sophia Antipolis• Interface « franchissement du Var en aérien / aménagements urbains à Saint-Laurent et circulations routières »
Septembre 2017	<p>Comité de Pilotage</p> <ul style="list-style-type: none">• Validation des positions de gares et des tracés optimisés
10 mois	Réaliser le dossier d'enquête d'utilité publique sur les positions de gares et de tracés optimisés

PLANNING DE RÉALISATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SUR LES NOUVELLES OPTIONS ISSUES DE LA CONCERTATION PUBLIQUE :

- GARE TER / TGV A CANNES LA BOCCA
- PASSAGE EN SOUTERRAIN DANS LA VALLÉE DE L'HUVEAUNE

8 février 2017	COFIL
7 mois	Temps 1 : conditions de faisabilité et de comparaison des différents scénarios
Septembre 2017	Comité de Pilotage <ul style="list-style-type: none">• Choix de l'option à approfondir sur Cannes et/ou Huveaune
8 mois	Temps 2 : études, comparaison des variantes et du programme initial
Avril 2018	Comité de Pilotage <ul style="list-style-type: none">• Choix de poursuite des études sur Cannes et/ou Huveaune jusqu'à l'enquête d'utilité publique

ÉTUDE DES DEMANDES ISSUES DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

+ Etudier les demandes issues de la concertation publique

- Insertion urbaine de la LNPCA dans les quartiers nord de Marseille
- Interface « requalification vallée Huveaune / 4^{ème} voie en surface LNPCA/ A50 »
- Optimisation du positionnement de la gare à Sophia Antipolis
- Interface « franchissement du Var en aérien / aménagements urbains à Saint-Laurent et circulations routières »

➔ 7 mois de réalisation des études : 3 M€

ETUDE DES OPTIONS ISSUES DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

+ Etudier les options issues de la concertation publique

- **Gare TER / TGV à Cannes La Bocca**

- ➔ Temps 1 : montant des études à engager jusqu'à la précision des conditions de faisabilité et de comparaison des différents scénarios 0,5 M€

- ➔ Temps 2 : montant des études jusqu'au choix de réaliser le dossier d'enquête d'utilité publique avec l'option gare de Cannes La Bocca 2,5 M€

- **Passage en souterrain dans la vallée de l'Huveaune**

- ➔ Temps 1 : montant des études à engager jusqu'à la précision des conditions de faisabilité et de comparaison des différents scénarios 0,4 M€

- ➔ Temps 2 : montant des études jusqu'au choix de réaliser le dossier d'enquête d'utilité publique avec l'option tunnel 1,6 M€

SITUATION CONTRACTUELLE

CONTRAINTES SUR LA POURSUITE DES ÉTUDES EN CAS DE DÉCALAGE DES DÉCISIONS SUITE AU COPIL

+ Cadre contractuel avec les Bureaux d'Etudes Techniques

- Une nécessité contractuelle de notifier les études du dossier de DUP au plus tard en septembre 2017

+ En cas d'absence de décision de poursuite des études

➔ *Nécessité de relancer des marchés pour poursuivre les études : délai de reprise des études de 1,5 ans à compter de la décision de reprise*

07.

POURSUITE DE LA CONCERTATION

CONCERTATION

UNE CONCERTATION CONTINUE JUSQU'À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

+ Un processus de concertation continue à mettre en place

- Pour une information des élus et du public pendant les phases de préparation du dossier d'enquête d'utilité publique
- Pour la préparation des concertations publiques à réaliser sur les gares nouvelles et sur les gares et les aménagements du réseau existant

+ Une information et des échanges à organiser sur la poursuite du projet avec les acteurs concernés par le projet LNPCA

- Dans le cadre du collège des acteurs
- Dans le cadre des comités territoriaux, ...

LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

Merci

L'auteur de cette publication en est le seul responsable.

L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent

Les études préalables à l'enquête d'utilité publique sont financées par :

